

Déviations de **BOUVRON**

N°2 - novembre 2017 - JOURNAL DU CHANTIER



Terrassements au Chatel - juin 2017

Le chantier de la déviation de Bouvron a été lancé cette année. Grâce aux très bonnes conditions climatiques de juin et juillet, les entreprises ont bien avancé. Résultat : les trois giratoires seront réalisés dans des délais plus courts que prévus et les ouvrages d'art terminés bien avant l'été 2018.

Parallèlement à ces travaux, les premières mesures compensatoires ont été engagées en étroite collaboration avec les exploitants agricoles. A ce titre, les mares de compensation sont terminées.

Prochaine étape : le chantier des terrassements. Les travaux préparatoires de déboisement et de débroussaillage sur l'ensemble de la nouvelle voie sont prévus à partir de décembre 2017.

Annick BONNEVILLE

Directrice de la DREAL Pays de la Loire

Construction des ouvrages d'art : CHANTIER EN COURS !

Le chantier a démarré par les ouvrages d'art du Chatel, à savoir un ouvrage de rétablissement de la voie communale, l'ouvrage hydraulique de la Farinelais et un écran acoustique.

Jusqu'à mi-juillet, les entreprises ont évacué près de 25 000 m³ de matériaux. Entre juillet et septembre, les fondations des ouvrages ont été réalisées.

Depuis septembre, les murs en retour de l'ouvrage de rétablissement sont réalisés. Des matrices ont été utilisées pendant le coulage du béton pour donner l'apparence des pierres sur l'ouvrage. La réalisation de tous ces travaux au Chatel a nécessité de fermer

la voie communale VC11 qui traverse le chantier et de mettre en place une déviation.

L'écran acoustique qui sera réalisé sur l'ouvrage de rétablissement du Chatel sera construit avant l'été 2018. Il s'agira d'un écran de 70 m de long et de 3 m de hauteur. Il se raccordera de part et d'autre de l'ouvrage à deux merlons de terre de 3 m de hauteur (déjà réalisés en 2017).

Depuis septembre 2017, les travaux d'ouvrages d'art ont aussi commencé sur le site de la Pivolais. Leur fin est prévue avant l'été 2018.



Parement "imitation pierre" de l'ouvrage d'art du Chatel

LES ACTEURS DU CHANTIER

Les travaux ont été attribués principalement à des entreprises régionales et locales.

Terrassements : PIGEON TP LOIRE ANJOU

Construction : MARC SA

Maîtrise d'œuvre : Service Ingénierie Routière et Ouvrages d'Art de la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest.

Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé : PRESENTS

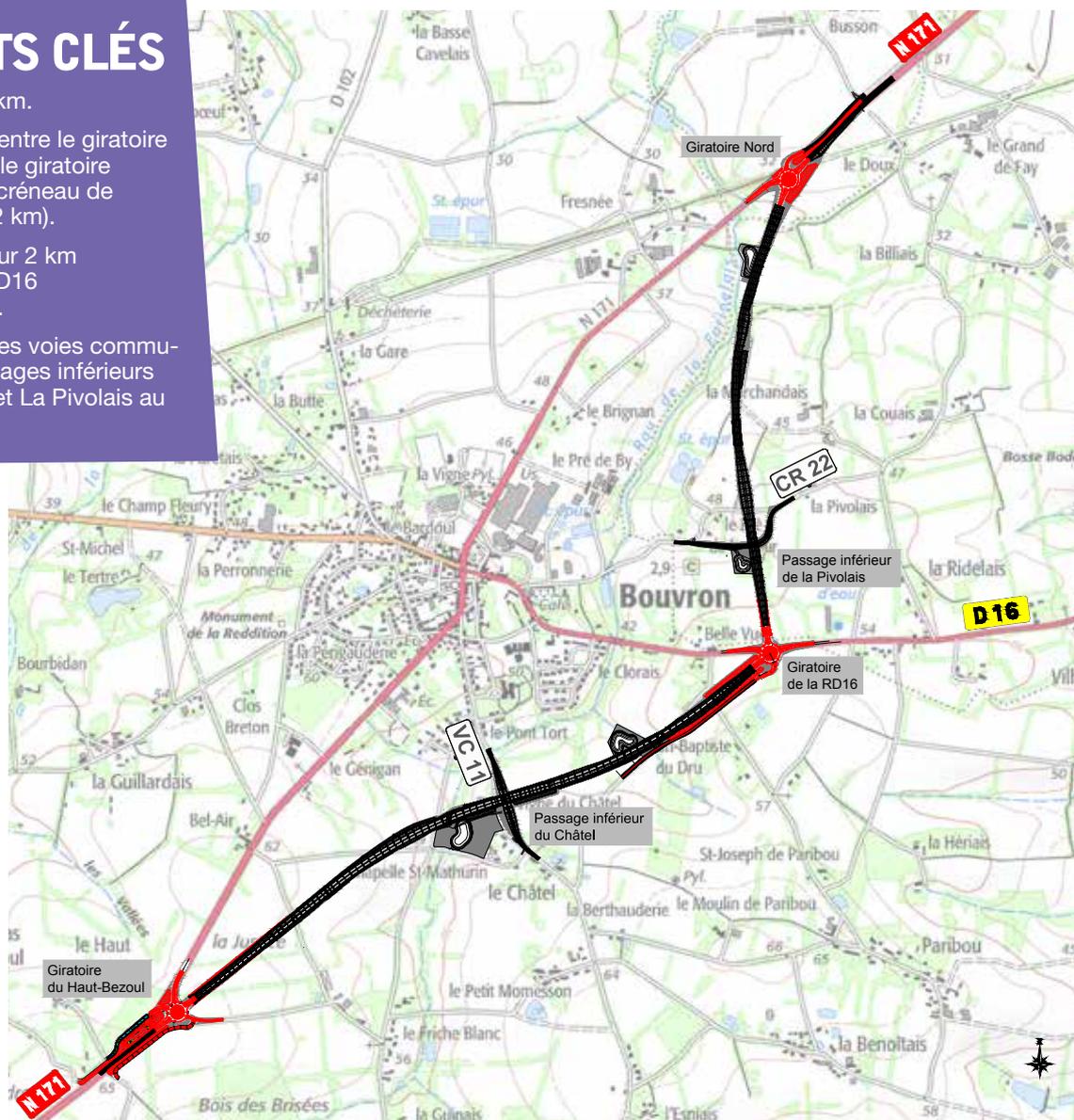
Contrôle de la construction des ouvrages d'art : CEREMA

Coordinateur environnemental : SEGED

Contrôle des travaux de terrassements, assainissements et chaussées : GINGER CEBTP

LES POINTS CLÉS

- > Longueur totale 4 km.
- > Route à 2x2 voies entre le giratoire du Haut-Bezoul et le giratoire RD16 (incluant un créneau de dépassement sur 2 km).
- > Route à 2x1 voie sur 2 km entre le giratoire RD16 et le giratoire Nord.
- > Rétablissements des voies communales par des passages inférieurs (Le Chatel au sud et La Pivolaïs au nord).



Giratoire du Haut-Bezoul
juin 2017

L'AUTRE CHANTIER EN COURS :

➤ LA CONSTRUCTION DES GIRATOIRES

Le chantier des trois giratoires a commencé en juin dernier. Il se terminera avant l'été 2018.

Au cours de l'été dernier, les entreprises ont travaillé sur les trois zones des giratoires et plus particulièrement sur le giratoire sud Haut-Bezoul. Ce giratoire est mis en service depuis septembre.

Le chantier du giratoire de la RD16 a bien avancé au cours de l'été avec la réalisation des enrobés. Le raccordement à la route actuelle sera réalisé fin octobre.

Les terrassements du giratoire Nord se termineront début novembre. Les chaussées et les raccordements à la route actuelle seront réalisés en novembre. Une fermeture de la RN171 est à prévoir deux semaines en novembre pour la réalisation des raccordements à la route actuelle et des déviations seront mises en place.

LES ACTEURS DU CHANTIER

Les travaux ont été attribués aux entreprises suivantes :

Construction : BARAZER

Enrobés : HERVE TP

Signalisation de chantier : KANGOUROU

ZOOM SUR...

➔ LE CONTRÔLEUR EXTÉRIEUR DES OUVRAGES D'ART : UN ACTEUR ESSENTIEL

La construction des ouvrages d'art nécessite l'intervention d'un contrôleur extérieur assuré par le Laboratoire d'Angers du Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA).

Le rôle du contrôleur consiste à vérifier que les entreprises respectent les cahiers des charges techniques ainsi que les normes et règlements en vigueur. Il apporte une assistance technique au Service Ingénierie Routière et Ouvrages d'Art (SIROA) de la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIRO), qui assure le suivi des travaux. Le CEREMA vérifie les documents techniques produits par l'entreprise et réalise des essais sur les matériaux produits par les entreprises.

Il intervient à trois moments clés du chantier :

- en amont, avant que les toupies de béton arrivent sur le chantier pour être mises en œuvre en fondations. Le CEREMA procède à des essais de convenances sur le béton prêt à l'emploi. Ils consistent à vérifier la composition des bétons ainsi que leur résistance mécanique sur des éprouvettes béton et ciment ;
- en phase chantier. Des contrôles sur place du béton et de sa mise en œuvre sont réalisés ;
- lors de la réalisation des ouvrages préfabriqués en usine. Le CEREMA contrôle, en usine, la préfabrication des cadres : contrôle du béton, du coffrage, du ferrailage, de l'enrobage des aciers.



Contrôle de la fabrication d'un élément témoin (cadre fabriqué à l'usine BONNA SABLA à Cinq Mars la Pile)



Déviations du ruisseau de la Farinelais - Filtre à paille servant à filtrer les eaux pompées dans le ruisseau après la pêche de sauvegarde.

MESURES COMPENSATOIRES :

➔ LES MARES SONT CREUSÉES

Au cours de l'été 2017, les mares de compensation ont été réalisées chez des exploitants agricoles ayant conventionné avec l'État.

Les études relatives aux autres mesures compensatoires (mise en place des haies, création des zones humides) ont démarré cet automne et l'appel d'offres pour la réalisation des travaux sera lancé début 2018. L'objectif est un démarrage des chantiers à l'automne 2018. C'est le bureau d'études SEGED qui réalise les études et assurera le suivi des travaux.



Déplacement des amphibiens.

LE CALENDRIER DES TRAVAUX

PHASE 1

FÉVRIER / MARS 2017

Travaux préparatoires de défrichage (sur les sites d'ouvrages d'art et les 3 giratoires : Haut-Bezoul, RD16 et Nord).

PHASE 2

FIN MAI 2017 À MAI 2018

Travaux ouvrages d'art, création des 3 giratoires et déplacements des réseaux (téléphonie, eau potable, électricité).

PHASE 3

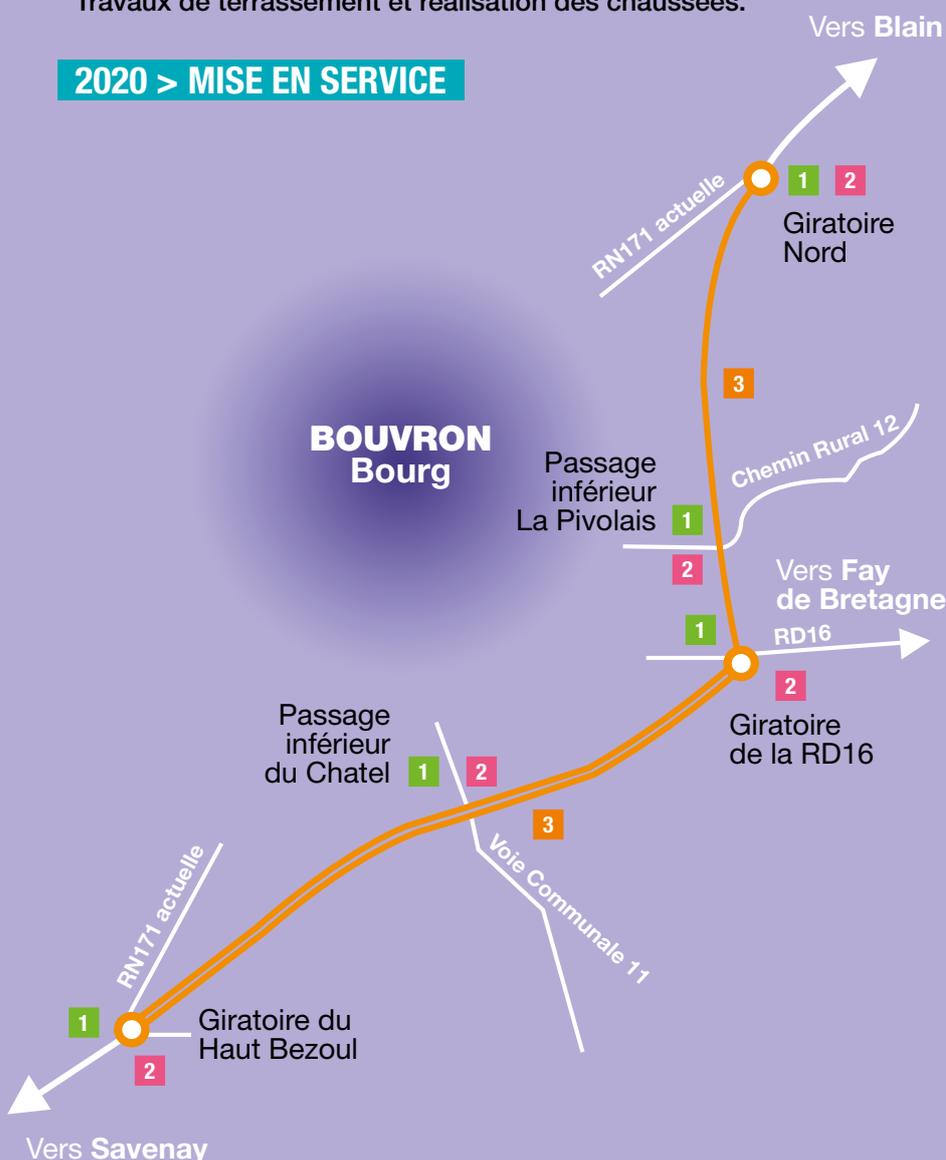
NOVEMBRE 2017/ FÉVRIER 2018

Travaux préparatoires de défrichage sur les 4 km de nouvelle voie.

MAI 2018 À DÉBUT 2020

Travaux de terrassement et réalisation des chaussées.

2020 > MISE EN SERVICE



Le projet et les travaux ont été présentés lors d'une réunion publique qui a réuni environ 80 personnes le 30 juin dernier.

LE FINANCEMENT

Les travaux sont financés intégralement par l'État dans le cadre du CPER 2015-2020. Le coût des travaux est de 15 millions d'euros TTC.

VOTRE QUOTIDIEN PENDANT LE CHANTIER

Mesures de circulation secteurs du Chatel et de La Pivolais

Dans le secteur du Chatel, la voie communale VC11 traversant le chantier de l'ouvrage d'art va rester fermée jusqu'à début 2018.

Dans le secteur de la Pivolais, la voie CR22 traversant le chantier de l'ouvrage d'art sera fermée jusqu'à juin 2018.

Mesures de circulation RN171 et RD16

Dans le secteur du giratoire nord, une fermeture de la RN171 aura lieu pendant deux semaines en novembre (du 6 au 17 novembre, sauf intempéries). Pendant cette fermeture, des déviations seront mises en place.

La RD16 sera fermée du 20 au 24 novembre pour les derniers travaux sur les giratoires. Dans ce secteur, l'alternat restera en place jusqu'à décembre 2017.

Cette lettre d'information est publiée par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Pays de la Loire.

Conception, rédaction et réalisation : MD Conseil
Crédits photographiques : DREAL Pays de la Loire, SEGED, CEREMA, DIRO.